

D2026-057

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée ;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

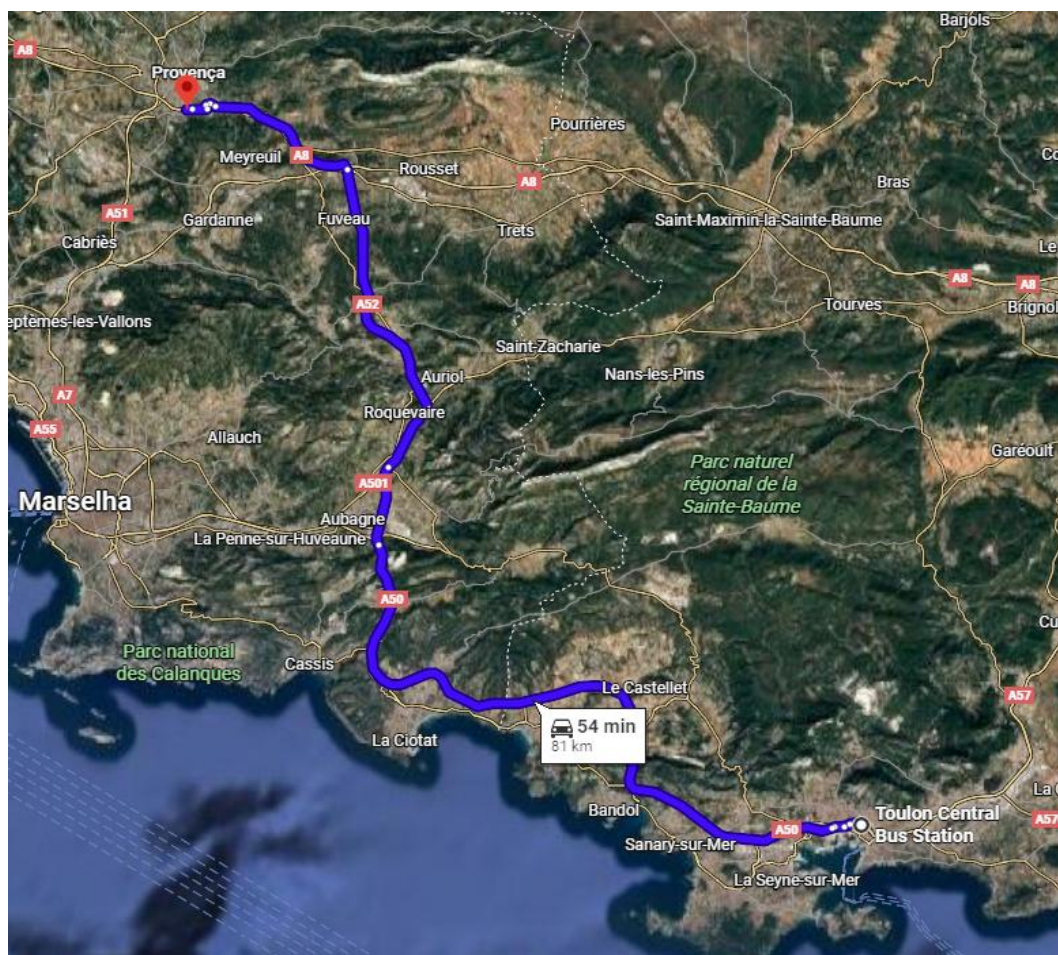
Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non Non Non Non
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Toulon (Central Bus Station) Boulevard de Tessé 83000 Toulon Latitude 43.127795 - Longitude 5.930736
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Aix-en-Provence (Krypton) Parking Relais Krypton Avenue de l'Arc de Meyran 13100 Aix-en-Provence Latitude 43.510992 - Longitude 5.447616

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)
Temps de parcours (en heures et minutes)	02h00
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)

Itinéraire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)

Itinéraire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)

Fréquence Hebdomadaire Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Toulon (Central Bus Station) - Aix-en-Provence (Krypton)		Aix-en-Provence (Krypton) - Toulon (Central Bus Station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	07:05	09:00	17:25	19:25
Mardi	07:05	09:00	17:25	19:25
Mercredi	07:05	09:00	17:25	19:25
Jeudi	07:05	09:00	17:25	19:25
Vendredi	07:05	09:00	17:25	19:25
Samedi	07:05	09:00	17:25	19:25
Dimanche	07:05	09:00	17:25	19:25
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52